

<b>Zeitschrift:</b>	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
<b>Herausgeber:</b>	Société de communication de l'habitat social
<b>Band:</b>	44 (1971)
<b>Heft:</b>	9
<b>Artikel:</b>	Vingt commandements pour la protection de votre environnement : traduction d'un tract distribué dans une ville des Etats-Unis
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-127159">https://doi.org/10.5169/seals-127159</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## **Vingt commandements pour la protection de votre environnement**

45

1. Veillez au bon réglage de votre voiture.
2. Lorsque vous achetez une nouvelle voiture, assurez-vous qu'elle est munie d'un dispositif antipollution.
3. Chaque fois que vous le pouvez, transportez un collègue dans votre voiture. Il laissera ainsi la sienne au garage.
4. Ne laissez jamais tourner votre moteur à l'arrêt.
5. Circulez à bicyclette ou allez à pied si vous le pouvez (plus de 50% de la pollution atmosphérique provient des gaz d'échappement des automobiles).
6. Employez moins d'engrais, d'herbicides et de pesticides.
7. Achetez votre lait en bouteilles (à l'exclusion des emballages en carton ou en plastique).
8. Quand vous commandez de la bière ou de la limonade, exigez des bouteilles consignées.
9. Evitez d'utiliser des torchons ou des serviettes en papier: employez une éponge et des torchons en coton.
10. De même, n'employez que des serviettes de table en toile.
11. Utilisez moins d'appareils électriques et moins de gadgets comportant un moteur.
12. Pour faire la vaisselle, utilisez des cristaux de soude et une éponge métallique, plutôt que des détergents.
13. Si vous employez des détergents, achetez ceux qui ont une faible teneur en phosphate (40% du phosphate qui pollue l'eau provient des détergents).
14. Réemployez chaque fois que vous le pourrez sacs et boîtes d'emballage.
15. Ne faites pas brûler les feuilles mortes.
16. N'achetez pas de shampooings, de lotions ou autres produits de beauté dans des bouteilles en plastique.
17. Ne fumez pas: la pollution imputable au tabac a été chiffrée à 500 000 tonnes par an.
18. N'employez pas de gobelets ni d'assiettes en papier.
19. Quand vous vous baignez, ne mettez pas de lotion ou crème solaire: vous contribuez à polluer la mer.
20. Ecrivez à votre député en réclamant des mesures pour protéger l'environnement. N'hésitez pas à dire votre façon de penser. L'avenir de votre cadre de vie et de votre vie tout court ne dépend pas de ce que fait le voisin. **IL DÉPEND DE VOUS!**

*Veillez à ce que ce papier ne se transforme pas en déchet.*

Informations Unesco.

## **Faut-il encore cultiver le sol?**

Après tout, on peut bien se poser la question. Construction industrielle, construction de logements, infrastructure, installations socio-culturelles restreignent progressivement la surface agricole et s'ajoutent aux difficultés que rencontrent les agriculteurs sur le plan économique. Faut-il encore se donner la peine de cultiver le sol? Au cours de l'assemblée générale de l'Association des industries vaudoises – Chambre du commerce et de l'industrie, M. R. Junod, conseiller national et directeur de la Chambre vaudoise d'agriculture, a traité de «L'agriculture face aux autres secteurs de l'économie». Dans le cadre de son exposé, il a notamment évoqué la question de savoir s'il vaut encore la peine de cultiver notre sol. De la réponse à cette question dépend le maintien ou au contraire l'abandon de l'agriculture indigène, constate M. Junod. Il poursuit en relevant qu'il n'est pas oiseux de s'interroger, même brièvement à ce sujet: «Certains

esprits n'hésitent pas à prétendre que si lors des années difficiles, la culture de notre sol a rendu de grands services au pays, elle ne justifie plus aujourd'hui une «prime d'assurance» trop lourde à supporter pour l'économie. » A l'appui de cette thèse ne peut-on pas alléguer qu'il est possible de se procurer sur le marché mondial, sans limite de quantité et à bien meilleur compte, tous les produits alimentaires dont nous avons besoin?

### **L'exemple de l'Angleterre**

» Il y a un demi-siècle, l'Angleterre, qui était encore à la tête d'un très grand empire colonial, a eu la tentation de renoncer à la culture de son sol qu'elle estimait trop onéreuse par rapport aux conditions très favorables dont elle bénéficiait grâce à l'importation de produits en provenance d'outre-mer. Or, pendant et après la Seconde Guerre mondiale, ce pays a fait d'énormes efforts pour